



Mobilisation de la personne à domicile

La mobilisation d'une personne en perte d'autonomie et les outils d'aide au déplacement à domicile

Lors des déplacements ou de la mobilisation d'une personne dépendante, la contribution physique directe de la personne qui l'accompagne, reste inévitable. Une mobilisation intégrant à la fois confort, sécurité et maintien de l'autonomie de la personne est indispensable dans une prise de soin de qualité. Au-delà d'une simple prévention des troubles musculaires et de la transmission de la bonne pratique, cette formation propose une approche intégrant l'ensemble des dimensions liées à la question de la mobilisation de la personne dépendante.

Contact

- 1419 Route de Viroy, Amilly 45200
- cf3s-centre-val-de-loire1@orange.fr
- 02 38 87 40 29
- www.cf3s-centrevaldeloire1.fr

Modalité d'accès :

La formation se déroule dans les locaux, et également possibilité de se déplacer à l'externe.

7 heures soit 1 journée

Public : Auxiliaire de vie, assistant(e) en gérontologie, assistant(e) de vie aux familles

Prérequis : Maîtrise de la lecture et de l'écriture. Être capable de communiquer oralement.

Accès transport : Arrêt de bus à proximité, proche du centre-ville et de tout commerce, parking mais réduit, priorité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap



OBJECTIF DE FORMATION

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables d'acquérir les connaissances nécessaires pour accompagner une personne en perte d'autonomie dans ses déplacements.

MISSIONS

- Prendre conscience du corps en mouvement et de son anatomie.
- Prévenir les risques de blessures lors de l'accompagnement au déplacement.
- Améliorer le confort et la sécurité de la personne par une prise en compte de ses capacités physiques, de son handicap, de ses douleurs.
- Acquérir les bons gestes pour prévenir la perte d'autonomie, en aidant et en éduquant la personne dépendante lors de ses transferts et de ses déplacements.
- Identifier et maîtriser les outils d'aide au déplacement.
- Adapter les outils d'aide au déplacement par rapport au besoin de la personne dépendante.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Module 1 :** Capable de définir l'anatomie d'une personne.
- Module 2 :** Capable d'identifier les outils d'aide à la mobilité.

Mobilisation de la personne à domicile



La mobilisation d'une personne en perte d'autonomie et les outils d'aide au déplacement à domicile

CONTENU DE LA FORMATION / DÉLAIS D'ACCÈS

Module 1 : Anatomie : Le vieillissement et sa prise en charge

Physiologie et fonctionnement du corps :

- Le développement microbien
- Identifier l'anatomie
- Les différentes parties du corps : le squelette, les organes
- Mesurer les risques encourus en cas de non-respect des procédures
- Identifier les différents troubles musculaires liés au port de charges lourdes
- Identifier l'impact du vieillissement sur le corps humain
- Comment adapter l'accompagnement à la mobilité par rapport au besoin et à la perte d'autonomie de la personne
- Le rôle de l'observation, de l'analyse et de la compréhension pour accompagner à la mobilité

Module 2 : Les aides techniques pour la prise en charge d'une personne en perte d'autonomie

Les outils adaptés aux besoins du maintien à la mobilisation :

- Identifier et utiliser les différents outils d'aide et de maintien à la mobilité
- Draps de glisse
- L'utilité d'une alèse dans le lit
- La potence
- Verticalisateur
- Lève-personne
- Différents types de déambulateur
- Différents types de canne
- Disque de transfert
- Planche de transfert
- Guidon de transfert
- Ceinture de transfert
- Différentes adaptations pour la salle de bain

Temps d'évaluation et bilan de fin de journée des jours de formation (30min).

Questionnaire à choix multiple

Correction collective du questionnaire à choix multiple



Délais d'accès :

Accès possible à la formation dans un délai de **60 jours postérieure à la signature de la convention de formation et/ou de 15 jours postérieure à la signature d'un contrat de formation** permettant le respect du délai de rétractation du client particulier.

Mobilisation de la personne à domicile

La mobilisation d'une personne en perte d'autonomie et les outils d'aide au déplacement à domicile

Validation de la formation :



Attestation de formation

Pour justifier de l'assiduité de l'apprenant et de la bonne exécution de la formation, les éléments suivants peuvent être fournis :



feuille d'émargement

FORMATRICE :



La Formatrice Elvire Titulaire du **TITRE professionnel Formateur professionnel d'adultes et aide-soignante depuis 2004**
Spécialisation :
TP ADVF CCP1 et CCP2



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Méthode affirmative
- Méthode active
- Méthode démonstrative
- Pédagogie interactive à partir du vécu des participants
- Pédagogie inversée
- Analyse des situations concrètes
- Mise en application des savoirs, savoir-être, savoir-faire en situation professionnelle
- Cas pratiques avec analyses croisées
- Mise en situation
- Manipulation du matériel, aide technique



RESSOURCES PÉDAGOGIQUES :

- Support pédagogique pour chaque apprenant
- Présentation numérique sur CANVA



MOYENS TECHNIQUES :

- Atelier dans vos locaux ou dans nos locaux
- Plate-forme LMS Digiforma (suivi de apprenants avant, pendant et après la formation), portail extranet (partage de documents de la formation, communauté en ligne (forum de discussion)
- Rétroprojecteur/vidéo Ordinateur



MODALITÉ D'ÉVALUATION :

- **Dispositif d'évaluation en début de formation :**
Test de positionnement questionnaire à choix multiple
 - **Dispositif d'évaluation pendant la formation :**
Évaluation formative de type questionnaire à choix multiple
Questions ouvertes
Mise en situation
Étude de cas Bilan oral fin de la première journée
 - **Dispositif d'évaluation à la fin et après la formation :**
Questionnaire à choix multiple Bilan oral fin deuxième journée et fin de l'action de formation
 - **Dispositif d'évaluation de la satisfaction à la fin de la formation :**
Questionnaire de satisfaction à chaud
Questionnaire de satisfaction à froid (J+30 fin de la formation)

TARIFS :

En inter-entreprise : 180 € net de TVA **individuel**



En intra-entreprises : sur **devis** en groupe, minimum 4 et maximum 8 participants